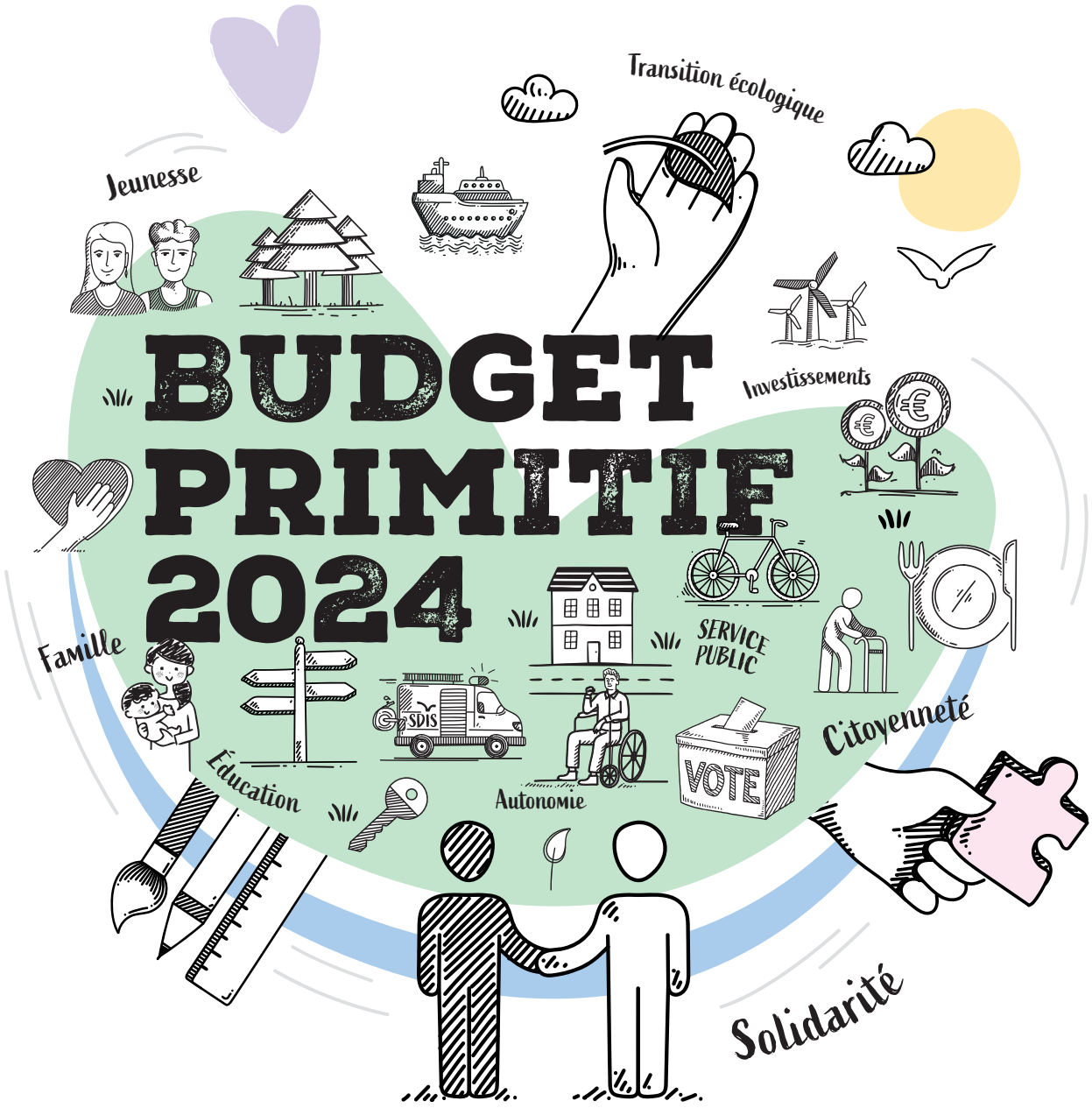

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département

SOMMAIRE

P4 L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL
P5 BUDGET PRIMITIF 2024
P6 LES DÉPENSES
P7 LES INVESTISSEMENTS
P8 L'ACTE 2 DU BUDGET VERT

P9 LES SOLIDARITÉS HUMAINES

P16 TRANSITION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

P21 LES POLITIQUES D'EMANCIPATION

P26 UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT

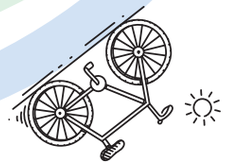

ÉDITO

Christian COAIL,
président du Département des Côtes d'Armor

Nos priorités

Solidarité

Transition écologique

Citoyenneté

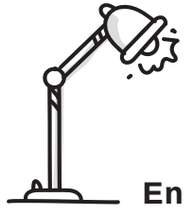

En 2024, on maintient le cap !

2024 est une année de défi. Défi car nous faisons face à une hausse des besoins sociaux et à une baisse de nos recettes. Les Départements ont, en effet, des recettes liées aux DMTO. Dit autrement, les ressources des Départements, chefs de file des solidarités, sont indexées sur le cours de l'immobilier. C'est absurde en termes de politique publique et inacceptable sur le plan démocratique.

« Gouverner, c'est choisir », disait Pierre Mendès-France. Ainsi, malgré les contraintes, nous faisons deux choix forts :

1. Préserver les solidarités ;
2. Maintenir les politiques volontaristes. Si bien que les efforts que le contexte financier nous impose doivent être répartis parmi les différentes délégations.

Cela étant, 2024 sera une année où nous poursuivrons les chantiers structurants que nous avons engagés avec des actions phares comme l'édification des maisons Alzheimer d'Yffiniac, le conseil départemental des collégiens ou encore un soutien actif aux bailleurs sociaux.

En 2024, malgré les difficultés, nous maintenons le cap de notre projet social, écologique et citoyen pour les Côtes d'Armor !

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL

Jean-Marie BENIER
1er vice-président délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social

Solenn MESLAY
6e vice-présidente déléguée à la Vie associative et aux Relations internationales

André COËNT
11e vice-président délégué aux Infrastructures et aux Mobilités douces

Véronique CADUDAL
2e vice-présidente déléguée à l'Autonomie

Jean-René CARFANTAN
7e vice-président délégué à l'Éducation et à l'Éducation populaire

Nathalie TRAVERT-LE ROUX
12e vice-présidente déléguée au Patrimoine immobilier et au Tourisme

Vincent ALLENO
3e vice-président délégué aux Finances, au Numérique et aux Contrats de territoire

Christine ORAIN-GROVALET
8e vice-présidente déléguée à l'Insertion, à l'Action sociale et solidaire et à l'Égalité femmes-hommes

Nathalie NOWAK
Conseillère déléguée à l'Environnement

Cinderella MARCHAND
4e vice-présidente déléguée à l'Enfance-Famille

Ludovic GOUYETTE
9e vice-président délégué à la Jeunesse et aux Sports

Didier YON
Conseiller délégué à l'Agriculture et à la Pêche

Patrice KERVAON
5e vice-président délégué à la Culture et aux Cultures de Bretagne

Gaëlle ROUTIER
10e vice-présidente déléguée au Logement et à l'Habitat

Juliana SAN GEROTEO
Conseillère déléguée à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

PROCESSUS D'ÉLABORATION BUDGÉTAIRE

6 février 2024
Débat d'orientations budgétaires (DOB)

25/26 mars 2024
Budget Primitif (BP)

24 juin 2024
Session d'été

16 sept. 2024
Session de rentrée

14 oct. 2024
Décision modificative (DM)

BUDGET PRIMITIF 2024

MONTANT GLOBAL*

*fonctionnement et investissement confondus hors restes à réaliser

760 M€

20 M€ de baisse entre les DMTO perçus en 2022 et 2023

9,37 M€ de baisse entre les recettes perçues en 2023 et le prévisionnel 2024

Évolution des DMTO 2019-2024 (en M€)

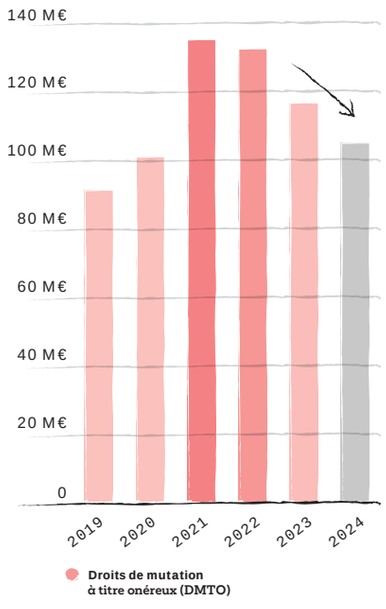

Évolution de la structure des recettes à partir de 2020

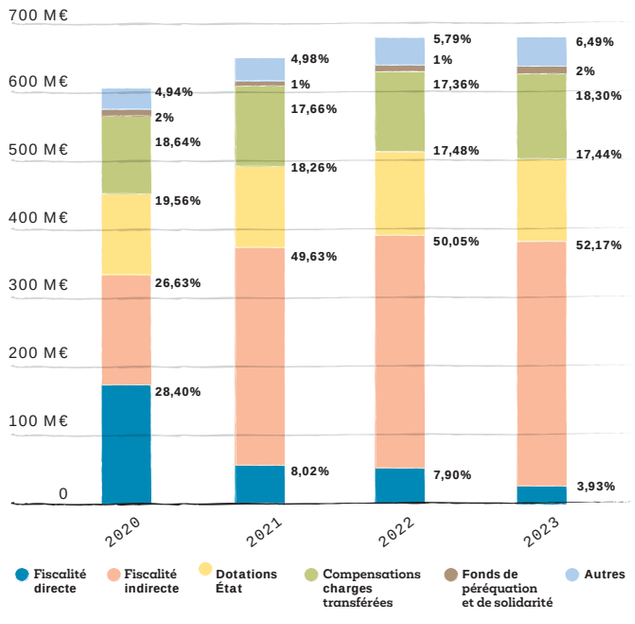

Malgré le contexte contraint pour l'ensemble des Départements qui doivent faire face à des dépenses en forte hausse et des ressources en berne, notamment en raison de la chute des recettes liées au marché de l'immobilier, **le Département des Côtes d'Armor garde le cap qu'il s'est fixé.**

LES DÉPENSES

372 M€

SOLIDARITÉS HUMAINES

- Autonomie : 195 M€
- Enfance-Famille : 92,5 M€
- Insertion, Action sociale et Habitat : 84,5 M€

66 M€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Infrastructures et mobilités : 45 M€
- Solidarité territoriale et numérique : 12 M€
- Agriculture, mer et tourisme : 1,5 M€
- Environnement et patrimoine naturel : 7,5 M€

52 M€

POLITIQUES D'ÉMANCIPATION

- Éducation : 32 M€
- Culture et patrimoine : 7 M€
- Sport, jeunesse et vie associative : 6 M€
- Enseignement supérieur, recherche : 3,5 M€
- Europe (dont FSE) : 3,5 M€

270 M€

UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT

- Ressources humaines : 161 M€
- Administration générale : 31,5 M€
- Annuité de la dette : 35 M€
- Patrimoine immobilier : 15,5 M€
- Incendie et secours : 27 M€

LES INVESTISSEMENTS

Montant total

87,3 M€

4,8 M€
ENVIRONNEMENT

5,1 M€
SOLIDARITÉS HUMAINES

14,9 M€
MOYENS GÉNÉRAUX

10 M€
SOLIDARITÉ TERRITORIALE

2,3 M€
JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

33,3 M€
INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

16,9 M€
ÉDUCATION

Une nouvelle Maison du Département à Loudéac

La future MdD de Loudéac, actuellement hébergée au sein d'un bâtiment du Centre Hospitalier du Centre-Bretagne, sera construite à l'horizon 2027 sur un nouveau site rue du Docteur Robin. Le concours de maîtrise d'œuvre est en cours et s'achèvera en 2024, avec pour consigne la conception d'un lieu au plus proche des besoins du public accueilli et des agents, intégrant les objectifs du Département en matière de développement durable et de transition énergétique. Budget total du projet : **9,6 M€.**

Le Centre technique départemental déménage

Actuellement situé sur l'île aux lapins à Saint-Brieuc, le site du centre technique départemental n'est plus adapté en termes de conditions de travail des agents, mais aussi de positionnement au regard de son enclavement dans un secteur urbain relativement éloigné des accès aux grands axes routiers. Un nouveau site répondant aux critères de rayonnement départemental et d'optimisation des espaces a été identifié et sera acquis par le Département en 2024 pour un montant de **4,5 M€**.

Le foyer « Ti Kélou » à Bégard

Le service de Ti Kélou est un internat éducatif du Centre Départemental de l'Enfance Famille qui héberge des enfants et adolescents âgés de 4 à 18 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Les enfants y sont accueillis en urgence, de manière temporaire, lors de situations de risque, de danger éducatif ou de maltraitance. Le nouveau bâtiment sera mis en service avant l'été.

Dans les collèges

La livraison des bâtiments du collège Jacques-Prévert à Guingamp est prévue début 2025 (budget : **21 M€**). Après la phase de rénovation, les travaux de gros œuvre du futur collège Roger-Vercel de Dinan ont démarré, pour une livraison prévue fin 2025 (budget : **13 M€**). Études de conception en cours pour la reconstruction du collège La Gautrais de Plouasne, confiée à l'agence Nunc Architectes (budget : **11,7 M€**). Les opérations de reconstruction du collège Per-Jakez-Helias à Merdrignac ont été confiées à l'agence d'Architectes Bihan Pageot Maillet (budget : **3,7 M€**). Enfin, le concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du collège Jean-Jaurès à Saint-Nicolas-du-Pélem sera lancé cette année (budget : **8,9 M€**).

L'ACTE 2 DU BUDGET VERT

Initiée en 2023 en suivant le périmètre des politiques du pôle Aménagement et transition écologique, la démarche d'évaluation environnementale du budget départemental s'étend aux pôles Citoyenneté (Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture et Patrimoine culturel) et Ressources et transition numérique. En 2025, elle couvrira l'ensemble des compétences de la collectivité.

L'analyse conduite en 2023 a par ailleurs permis de valider une méthodologie basée sur quatre critères :

1 • **climat (lutte contre et adaptation au changement climatique) ;**
2 • **biodiversité et protection des espaces naturels ;**
3 • **gestion et préservation de la ressource en eau ;**
4 • **productions locales, économies circulaires et prise en compte des risques (sanitaires et technologiques, pollutions).**

Dès 2024, l'évaluation sera complétée par un volet de propositions d'actions dans la perspective du budget 2025.

S'engager en faveur de la protection et la préservation de l'environnement

ÉVOLUTION DES DONNÉES 2023-2024
DES POLITIQUES DU PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

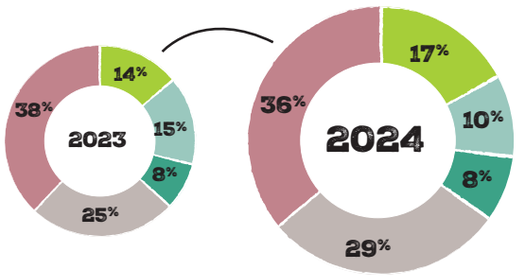

DONNÉES 2024 POUR DEUX NOUVEAUX PÔLES

PÔLE CITOYENNETÉ ET JEUNESSE

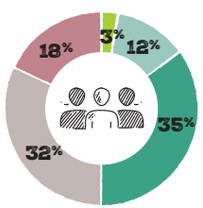

PÔLE RESSOURCES ET TRANSITION NUMÉRIQUE

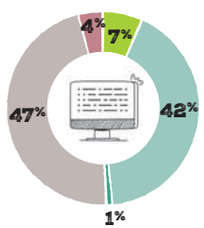

- **Très favorable** : dépense ayant un impact très positif sur le climat et/ou sur l'environnement.
- **À définir** : dépense ayant a priori un impact sur le climat ou sur l'environnement mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse devra se préciser au fil des années.
- **Favorable** : dépense permettant une réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) et/ou la préservation de l'environnement mais effort insuffisant pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.
- **Neutre** : dépense sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone et/ou sur la préservation de l'environnement.
- **Défavorable** : dépense incompatible avec la neutralité carbone qui induit des émissions de GES et/ou incompatible avec la préservation de l'environnement.

LES SOLIDARITÉS HUMAINES
Priorité du mandat

63 %

30 M€

du budget 2024 de fonctionnement consacré aux dépenses sociales

c'est le budget dédié au schéma des solidarités 2023-2027

Les solidarités humaines constituent le cœur des politiques départementales avec une attention particulière pour l'enfance et les personnes en situation de fragilité. Malgré un contexte financier contraint, **le Département choisit de sanctuariser ces politiques, priorités du mandat.**

Enfance-Famille

92,5 M€

DE CRÉDITS ALLOUÉS AUX POLITIQUES ENFANCE-FAMILLE EN 2024
(HORS RH + 65 M€,
DONT 32 M€ POUR LES ASSISTANTS FAMILIAUX)

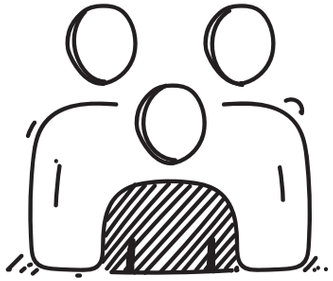

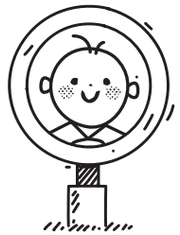

42 %
DES ENFANTS DU DÉPARTEMENT VUS PAR LA PMI AVANT LEUR 1er ANNIVERSAIRE

4 050
ENFANTS SUIVIS PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

LE PEAD, UNE ALTERNATIVE AU PLACEMENT

Le placement éducatif à domicile (PEAD) consiste à prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants et à accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction. Il vise aussi à développer une offre alternative entre le maintien dans la famille et le placement en établissement ou en famille d'accueil. Cette modalité d'accompagnement nécessite l'adhésion de la famille et de l'enfant, et peut, grâce à une intervention éducative adaptée, prévenir une séparation ou s'inscrire dans la perspective d'un retour de l'enfant dans son milieu familial. En 2023, 50 places en PEAD ont été créées sur les secteurs de Lamballe et Loudéac.

EN 2024, 25 PLACES SUPPLÉMENTAIRES SERONT CRÉÉES À L'OUEST DU DÉPARTEMENT AFIN DE COUVRIR L'ENSEMBLE DES CÔTES D'ARMOR.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Le Département encourage l'initiative territoriale et estime que tous les acteurs peuvent agir et lutter contre l'enfance en danger. Des appels à projets axés sur la prévention et la protection de l'enfance seront lancés le 2 avril 2024 par chacune des 5 Maisons du Département. Les actions devront cibler plus particulièrement les familles, parents, enfants et jeunes en situation de fragilité. Elles doivent être accessibles et prendre en considération les contraintes financières et de mobilité du public concerné, favoriser la participation et la mobilisation des publics cibles et contribuer à l'autonomisation et au pouvoir d'agir. **Le développement social local mobilise une enveloppe de 300 000 €, dont 185 000 € pour les appels à projets et 115 000 € pour les actions collectives.**

451
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

1737
INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES EN 2023, SOIT + 17 % EN UN AN

530
ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX ACCUEILLENT 1 003 ENFANTS

ŒUVRER POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES MAJEURS

Dans le cadre du Pacte des Solidarités 2024-2027, le Département va mettre en place un plan d'actions au service de l'autonomie des jeunes majeurs. Il aura pour objectif, après un diagnostic général de la situation en Côtes d'Armor, de mieux identifier et prévenir le décrochage des jeunes et de mener des actions en lien avec la santé, la formation, l'insertion socio-professionnelle, l'accompagnement à la sortie des dispositifs de l'ASE ou encore le développement de compétences psycho-sociales. La mise en place de ce plan d'actions, d'un coût de **260 000 € sur 4 ans,** sera financée à parts égales par le Département des Côtes d'Armor et l'État.

Autonomie

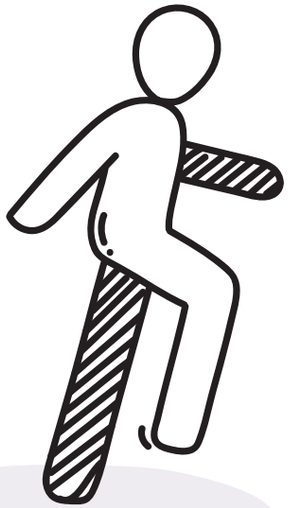

195 M€

soit le 1er poste de dépense du budget départemental

CAP AUTONOMIE 22

Face au constat du manque d'attractivité des métiers du grand âge, à domicile ou en établissement, le Département des Côtes d'Armor et l'Agence Régionale de Santé Bretagne ont participé, fin 2022, à la création de Cap Autonomie 22, une plateforme départementale des métiers de l'autonomie. Cette dernière a pour mission de coordonner l'ensemble des actions visant à faciliter le recrutement et la fidélisation des salariés pour les établissements et services médico-sociaux d'accompagnement du grand âge. Elle intègre plusieurs services et missions en lien avec la sensibilisation, la formation, l'orientation, la mobilité, le recrutement ou encore l'accompagnement aux prises de poste. À terme, sa vocation est de devenir un lieu ressource pour et par les acteurs du secteur. Le Département - qui portera en 2024 une campagne de promotion des métiers de l'autonomie - et l'ARS financent le dispositif à parts égales, à hauteur de **50 000 € chacun par an**.

+ d'infos capautonomie22.com

DES MOYENS RENFORCÉS POUR LA MDPH

Le Conseil départemental renforce son soutien pour la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) avec une subvention de fonctionnement de **400 000 euros**. Ces efforts, consentis en 2023, ont notamment permis de créer 8 postes. Parmi ces derniers, deux font partie du réseau des conseillers de parcours handicap mis en œuvre l'an passé et réparti sur les sites des 5 Maisons du Département afin d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs aidants. Leur rôle est de recueillir leurs besoins et leurs attentes, de les orienter et de les conseiller par téléphone, lors de visites à domicile ou en MdD. Ils s'assurent également du relais des situations vers les différents acteurs vers les dispositifs dédiés. Enfin, ils contribuent à dresser un état des lieux des besoins et difficultés du territoire de la Maison du Département dont ils dépendent. Les MdD peuvent ainsi pleinement jouer leur rôle de relais de la MDPH sur les territoires. Par ailleurs, le nouveau site Internet de la MDPH, plus fonctionnel et accessible, verra le jour avant septembre prochain. Le site permettra en outre de déposer son dossier allocataire en ligne.

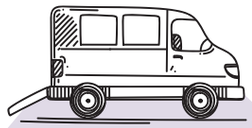

518
ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP BÉNÉFICIENT D'UN TRANSPORT ADAPTÉ FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT

10 275
PLACES EN EHPAD, RÉSIDENCES AUTONOMIE ET UNITÉS DE SOINS LONGUE DURÉE

52 M€
DE DÉPENSES POUR L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET
19 M€ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

LES MAISONS D'YFFINIAC

4M€ C'est l'autorisation de programme pour les "Maisons d'Yffiniac", un projet de structure d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées réalisé par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, en étroite collaboration avec le Conseil départemental, et avec le concours de l'Agence régionale de santé des Côtes d'Armor. Le programme architectural et l'ébauche du plan de financement devraient être arrêtés d'ici la fin du premier semestre 2024.

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX EHPAD ET AUX SAAD

Conscient de la situation très préoccupante des Ehpad, le Département a renforcé les moyens alloués aux établissements et services médico-sociaux grâce à une évolution significative des taux directeurs des établissements et services votés fin 2023. Ces décisions indispensables au maintien de certains établissements publics et associatifs en Côtes d'Armor représentent **un effort financier supplémentaire de 7 M € en 2024**. Concernant l'aide à domicile, le Département des Côtes d'Armor pratique l'un des niveaux de financement des SAAD les plus élevés au plan national, avec un tarif horaire de 39,18 €. L'accompagnement des personnes âgées représente 41,5 M € à domicile, et 43 M€ en établissement, **soit un budget total de près de 85 M€.**

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Insertion, Action sociale et Habitat

10 608
allocataires du rSa
au 31.12.2023

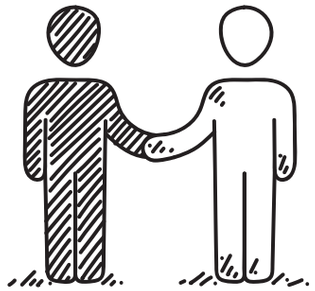

14
ateliers et chantiers d'insertion en 2023

125
mesures d'accompagnement social personnalisé chaque mois

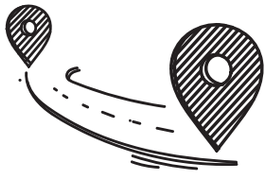

LES PLATEFORMES DE MOBILITÉ SOLIDAIRES

La mobilité constitue souvent un frein à l'insertion socio-professionnel des allocataires du rSa. Le Département souhaite accompagner la mise en place de plateformes de mobilité et de covoiturage solidaires sur l'ensemble du territoire, avec une inscription au budget 2024 de **200 000 € de crédits**. Actuellement, 6 plateformes de mobilité solidaires maillent le territoire costarmoricain (les seuls territoires n'en disposant pas à ce jour sont ceux de Leff Armor Communauté et Lannion Trégor Communauté).

MIEUX ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES DU RSA

Au regard du succès de l'expérimentation d'une plateforme d'orientation et d'amorçage des parcours à destination des nouveaux allocataires du rSa, le dispositif sera reconduit en 2024 avec un **financement départemental de 135 000 €**. La plateforme leur donne accès, dans un délai très court, à un diagnostic socio-professionnel et à des informations personnalisées et adaptées à leur situation. Cela permet ensuite de pouvoir mettre en œuvre rapidement un plan d'actions co-construit de leur parcours professionnel et de les orienter vers les acteurs et les dispositifs existants localement. Le portage de cette plateforme a été confié à l'association Forum des Savoirs, labellisée Cité des Métiers des Côtes d'Armor. Depuis sa création en 2022, la plateforme contribue à lutter contre le non-recours, notamment grâce à **une amélioration franche des délais de prise de contact (de 19 à 6 jours), d'orientation (de 35 à 21 jours) et de contractualisation (de 38 à 21 jours).**

109
logements alloués aux publics les plus vulnérables grâce au droit de réservation du Département

15 M€
C'est l'engagement financier du Département pour le développement de l'offre HLM entre 2023 et 2027

5 122
aides au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement en 2023

PROTÈGE-TOIT

Reconduit pour 2 ans (2024-2025), Protège-Toit est un dispositif initié par le Département qu'il cofinance avec Dinan Agglomération et l'État (par l'intermédiaire du Fonds de Solidarité FSE+). Il vise à mettre à l'abri les victimes de violences conjugales et leurs enfants sur le territoire de Dinan Agglomération. Le soutien et l'accompagnement des victimes par un réseau de bénévoles formées, ainsi que la mise à l'abri dans des logements adaptés et sécurisants mis à disposition par certaines communes réunissent les conditions essentielles pour éviter un retour des victimes au domicile conjugal.

8 LOGEMENTS
MIS À DISPOSITION

20 BÉNÉVOLES

21 VICTIMES
ET **29 ENFANTS**
MIS À L'ABRI
DEPUIS 2022

AUCUN RETOUR
AU DOMICILE
CONJUGAL

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6 878 km²

c'est la surface
du territoire
costarmoricain

Développement durable et équilibré

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Les enjeux de transition écologique, de sobriété énergétique et d'aménagement du territoire sont liés. Protéger l'environnement, investir dans la sobriété énergétique, s'engager pour une agriculture durable et ancrée dans son territoire, agir sur les mobilités et la qualité de vie et développer les infrastructures sont autant de politiques qui visent à garantir un développement durable et équilibré des Côtes d'Armor.

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES MOBILITÉS

À travers sa compétence de gestion de voiries, le Département souhaite agir pour le développement d'un écosystème des mobilités en élaborant un schéma départemental des mobilités dont l'écriture s'achèvera avant la fin de l'année 2024. Ce dernier sera construit en complémentarité avec ceux qui ont été adoptés par la Région Bretagne et les intercommunalités.
Il s'articulera autour de 5 thématiques : les mobilités actives (plan Vélo, Référentiel Cyclable), évitées et durables, (Plan de mobilité employeur), partagées (aires de covoiturage, ombrières photovoltaïques et infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE), propres et décarbonées (participation au schéma mobilité du SDE 22 et développement des IRVE), solidaires et inclusives (plateformes de mobilité solidaires).

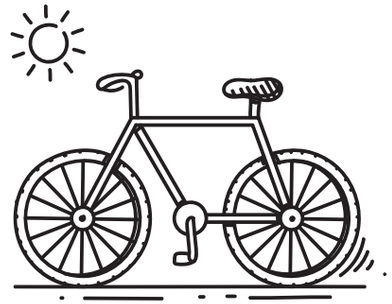

16

ports départementaux

4 600 KM

de routes départementales

12 000 KM

de cours d'eau

2/3

de la surface du département utilisée pour l'agriculture

7

nouveaux collèges seront sensibilisés au gaspillage alimentaire en 2024

BREIZH ACHATS

Les services de restauration des collèges publics touchent quotidiennement près de **18 000** collégiens. Ils constituent un levier majeur d'éducation à une alimentation de qualité et de proximité. La création d'une centrale d'achats commune avec la Région Bretagne et les Départements des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan permettra de disposer de davantage de souplesse que le système actuel, et remplira les enjeux d'alimentation durable et de soutien de la commande publique à la relocalisation de notre alimentation sur le territoire régional en facilitant le recours aux producteurs locaux. La centrale régionale **Breizh Achats** sera opérationnelle pour porter et préparer les premiers marchés des collectivités fondatrices à compter de janvier 2025.

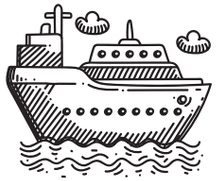

LE RÉAMÉNAGEMENT DU PORT DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX

80 emplois seront créés dans le cadre du réaménagement du port de Saint-Quay-Portrieux pour la maintenance du parc éolien en mer.
La réorganisation spatiale du port s'inscrit dans le secteur Nord du Port d'Armor qui est aujourd'hui principalement dédié à l'activité de pêche. Elle consiste en la création d'une base de maintenance, la réorganisation et la création de nouveaux pontons pour l'activité de pêche et la réorganisation des activités sur le terre-plein. L'ensemble des aménagements, tels qu'ils résultent des études d'avant-projet et de la concertation avec les acteurs sur le port conduit à un **coût d'objectif de 20 M€, financés pour grande partie par Ailes Marines**.

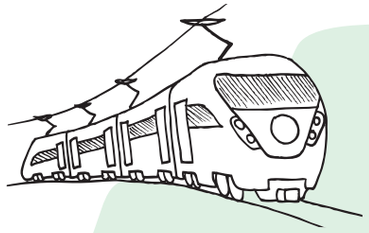

3,5 M€

c'est le montant de la participation du Département aux travaux sur la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe qui s'achèveront en juillet prochain **(budget total : 53,8 M€)**. Ils permettront de pérenniser l'infrastructure, d'améliorer l'accessibilité des gares, de renforcer la sécurité ferroviaire et le rétablissement de la vitesse de la ligne à 100 km/h dès le 28 juin.

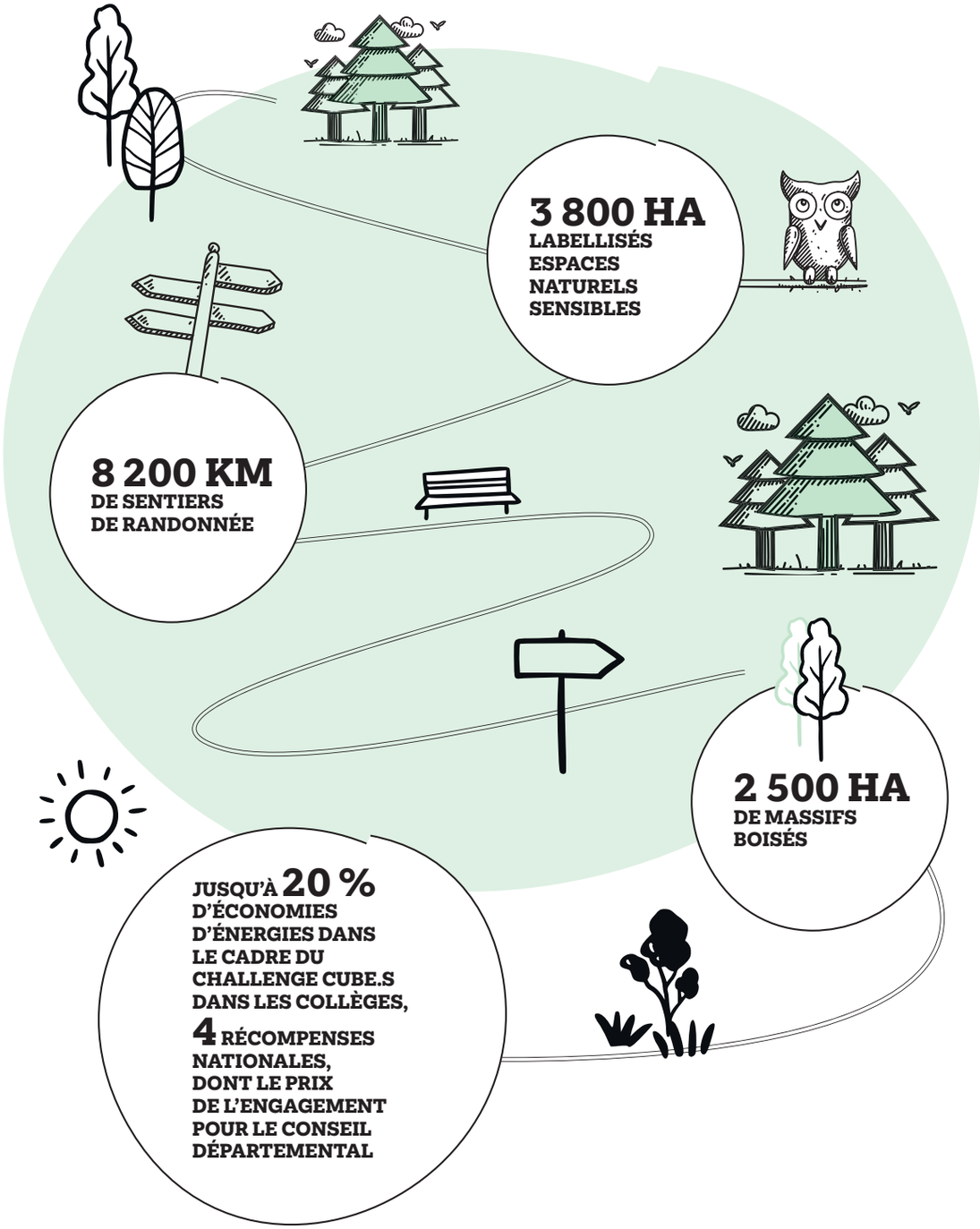

LES CONTRATS DE TERRITOIRE 2023-2027 ET LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La solidarité territoriale, qui participe au développement durable et équilibré des Côtes d'Armor, dispose en 2024 d'un **budget d'1,5 M€ en fonctionnement et de près de 10 M€ en investissement.** À travers les contrats départementaux de territoire, **le Département accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement local.** En complément de ce soutien financier, le Département apporte son appui en matière d'ingénierie en contribuant à l'Agence départementale d'appuis aux collectivités (ADAC 22) et au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Côtes d'Armor (C.A.U.E 22). Enfin, les rendez-vous de territoire instaurés en 2023 et dont l'objectif est d'accompagner les communes et EPCI dans la mise en œuvre des contrats de territoire et d'échanger sur les problématiques rencontrées seront renouvelés en 2024.

LES POLITIQUES D'ÉMANCIPATION

75 M€

c'est le montant dédié au Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges 2023-2027

Des politiques innovantes en lien avec la démocratie et la citoyenneté

2,5 M€

Une année placée sous le signe du sport et du parasport avec près de 2,5 M€ alloués à cette politique volontariste

Les politiques d'émancipation favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Profondément tournées vers la jeunesse mais pas seulement, elles touchent notamment à l'éducation, au sport, à la vie associative, à la culture, au patrimoine et offrent une ouverture sur l'Europe.

10

athlètes pressentis pour les Jeux Olympiques et Paralympiques soutenus par le Département

285 000 €

pour le soutien aux associations et partenaires qui contribuent à transmettre et faire vivre **les langues de Bretagne**

6

Domaines départementaux

- ABBAYE DE BON-REPOS — BON REPOS SUR BLAVET
- ABBAYE DE BEAUPORT — PAIMPOL
- CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE — PLÉDÉLIAC
- CHÂTEAU DU GUILDO — CRÉHEN
- DOMAINE DE LA ROCHE-JAGU — PLOËZAL
- VILLA ROHANNEC'H — SAINT-BRIEUC

Le Pass'engagement fête ses 10 ans !

Depuis sa création, le Pass'engagement a permis à **+ de 1 500 jeunes de 16 à 25 ans** de financer un projet lié à la mobilité, à la formation professionnelle ou au logement, et de participer à la vie citoyenne costarmoricaine à travers un engagement associatif régulier dans les domaines de la solidarité, du sport ou de la culture. Financé par le Département et la Caisse d'Allocations Familiales (depuis 2017), le dispositif sera également cofinancé par 5 des 8 intercommunalités du territoire à compter de cette année : Guingamp Paimpol Agglomération, Loudéac Communauté Bretagne Centre, Communauté de Communes du Kreiz Breizh, Leff Armor Communauté et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

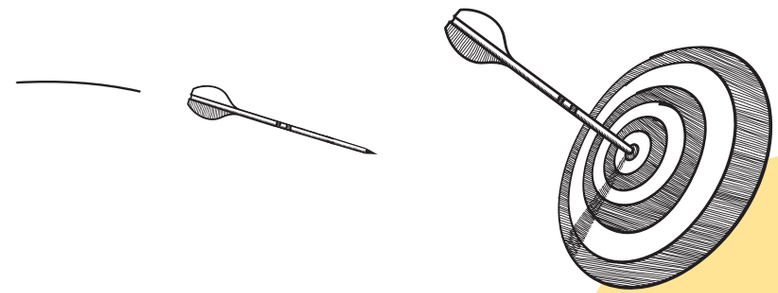

TERRE DE JEUX 2024

20 TERRE DE JEUX 24

23 JUIN

C'est la date du grand événement gratuit, sportif et familial qui sera organisé par le Département des Côtes d'Armor pour fêter le sport et célébrer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme sur la base départementale de Guerlédan avec de nombreuses initiations.

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES ÉTUDES DE SANTÉ

84 élèves issus de lycées publics de tout le territoire sont inscrits cette année au nouveau parcours de découverte des études de santé (PDES). Le mercredi après-midi sur leur temps libre, ces élèves se rendent au lycée Ernest-Renan ou à la faculté de médecine du campus Mazier pour y recevoir un enseignement lié aux différentes matières des filières Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et Licence option "Accès Santé" (L.AS). Ce dispositif gratuit soutenu par le Département a été mis en place pour faciliter l'orientation et la préparation des lycéennes et lycéens intéressés par les études de santé post-bac.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE ET LE TABOU DES RÈGLES

11 collèges publics ont expérimenté la mise en place de distributeurs de protections menstruelles. En 2024, **une enveloppe de 20 000 € sera dédiée à un appel à manifestation d'intérêt** à l'attention de tous les collèges pour l'installation de distributeurs. Celui-ci sera renouvelé en 2025 et 2026 pour que d'autres établissements puissent s'inscrire dans cette démarche. En parallèle, un livret pédagogique *"Et si on parlait des règles ?"* a été créé et diffusé aux 78 collèges publics et privés pour lutter contre le tabou des règles.

VIVRE L'EUROPE EN CÔTES D'ARMOR

+ DE 100 ÉVÉNEMENTS

SERONT ORGANISÉS PAR LE CENTRE EUROPE ARMOR - EUROPE DIRECT ET LES 7 RELAIS EUROPE RÉPARTIS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT POUR SENSIBILISER LES COSTARMORICAINES ET LES COSTARMORICAINS AUX ENJEUX DE L'EUROPE NOTAMMENT DANS LE CONTEXTE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

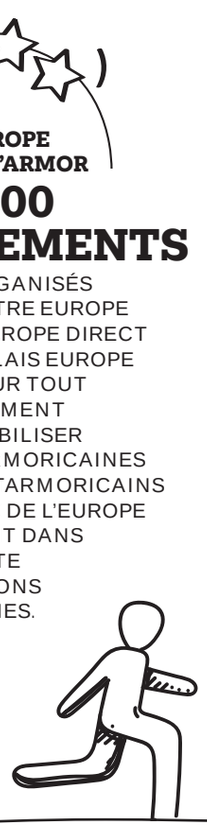

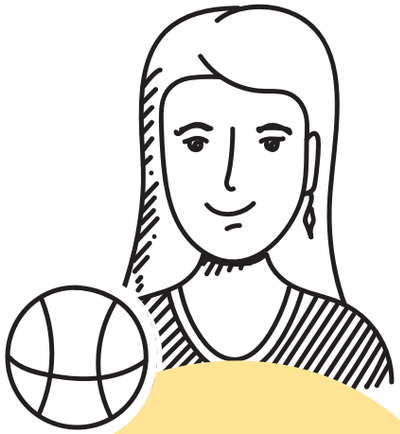

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, **LE BUDGET ALLOUÉ À LA POLITIQUE VOLONTARISTE DU SPORT HANDICAP A AUGMENTÉ DE 60 %** ET A PERMIS D'ACCOMPAGNER **54 CLUBS** DANS L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Ambition Parasport

Conscient que le sport favorise l'émancipation des personnes, le Département renforce son soutien au sport inclusif (amorcé depuis le début du mandat avec des actions phares comme Yes You Trail) en affichant clairement son ambition en la matière. Pour faire en sorte de mieux inscrire la pratique sportive dans le projet de vie des personnes en situation de handicap, le Département travaille avec l'ensemble des acteurs du secteur et soutient notamment la formation des clubs à l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette ambition se traduit aussi par un soutien à des événements phares tels que les jeux nationaux de l'avenir handisport qui auront lieu du 8 au 12 mai à Saint-Brieuc et Lamballe.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET COLLÉGIENS

8 collèges présenteront un projet sur la thématique "Bien vivre dans le Département" devant l'assemblée départementale, dans le cadre du Conseil départemental des collégiennes et collégiens.

Le Département accompagne et encourage l'engagement citoyen de la jeunesse costarmoricaine avec un nouvel outil d'apprentissage de la vie démocratique départementale élaboré en lien étroit avec l'Éducation nationale, la Direction départementale de l'enseignement catholique et le réseau Diwan. Véritable parcours d'éducation civique grandeur nature, son but est de sensibiliser les élèves de l'ensemble des collèges publics et privés à la démocratie tout en leur permettant de découvrir les politiques menées par la collectivité et ainsi être acteurs et actrices de la vie locale. Le projet lauréat sera soumis aux membres de l'assemblée départementale à l'occasion de la session d'été, le 24 juin 2024.

33 KM DE LINÉAIRE COMPOSENT LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

14 000 ASSOCIATIONS ACTIVES EN CÔTES D'ARMOR

21 DOCTORANTS BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN FINANCIER DU DÉPARTEMENT

6 PACTES CULTURELS DE TERRITOIRE

2,8 M€ AU TITRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX EMPLOIS ASSOCIATIFS

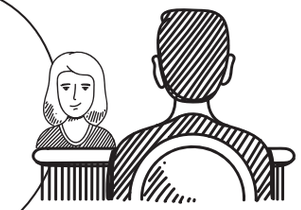

UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT

3 258

agents
départementaux

5

Maisons du Département
qui couvrent l'ensemble
du territoire départemental

Accessibilité numérique

Les agents du Département se mobilisent quotidiennement pour assurer un service public innovant et au plus proche des habitants du territoire. 60 % des effectifs travaillent au sein des 5 Maisons du Département. Le service public, c'est aussi une stratégie immobilière responsable, une gestion financière minutieuse et le financement du Service départemental d'Incendie et de Secours.

L'INFO DANS TOUS SES ÉTATS ! ET SI ON S'ÉDUQUAIT AUX MÉDIAS ?

- **1 événement** autour de l'éducation aux médias et à l'information en février 2024 à Lannion.
- **Organisé par le Département** en collaboration avec Les 3 Ours Média, avec le soutien de la Région Bretagne, de la Ville de Lannion et de Lannion Trégor Communauté.
- **Dans le cadre des États Généraux de l'Information :** Conférences, plateaux radio et TV, spectacles et ateliers autour de thèmes variés comme l'intelligence artificielle, les fake news, l'infobésité, la liberté de la presse…

PRÈS DE 1 200 PARTICIPANTS

PROFESSIONNELS, SCOLAIRES ET GRAND PUBLIC ; 40 INTERVENANTS

Environ **200 manifestations sportives et culturelles** soutenues chaque année

6 avis ont été rendus par le Comité de déontologie créé en 2023

102 projets financés dans le cadre de l'appel à projets numérique depuis 2019

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

EN 2024

2 nouveaux centres d'incendie et de secours seront inaugurés à Minihy-Tréguier et Pleudihen-sur-Rance.

Une enveloppe de 6,6 M€ en investissements sera destinée au parc roulant, aux travaux et au matériel.

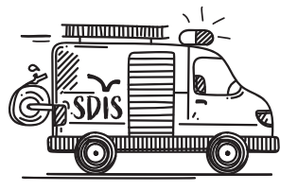

Plusieurs événements seront organisés : la journée nationale des sapeurs pompiers en juin, la cérémonie de la Sainte-Barbe en décembre, ou encore un exercice régional Feux de Forêts en mai.

41 524 INTERVENTIONS EN 2023

2 356 SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

315 SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

60 CASERNES (DONT 9 CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS),

550 VÉHICULES DE SECOURS

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83

Retrouvez le Budget Primitif 2024 sur
cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département

mediapilote 2x-079 | © illustrations : Getty Images